

LA PREUVE PAR 7



Crédit photo Liliana Motta



PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER • BILLOM UTOPIE RURALE RÉALISABLE

lapreuvepar7.fr • contact@lapreuvepar7.fr

63273 Pérignat-ès-Allier • 63160 Billom
Novembre 2019



**LA
PREUVE
PAR 7**

PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER • BILLOM
UNE UTOPIE RURALE RÉALISABLE

63273 Pérignat-ès-Allier • 63160 Billom
Novembre 2019



Jean-Pierre Buche, maire de Pérignat-ès-allier

Vendredi 17 aout 2018

Pérignat-ès-allier

Une utopie rurale réalisable

Liliana Motta

Jean-Pierre Buche, maire depuis 17 ans de sa ville, mène à bien une démarche inventive et singulière d' élu. Son bourg de campagne nous fait rêver d'une utopie rurale réalisable. Le centre Bourg de Pérignat se vide comme la plupart des centre bourg ruraux. Comment orienter sa transformation ? Comment faire le passage à de nouvelles générations et à de nouvelles envies ? Et d'ailleurs quels sont les besoins des nouveaux habitants ? Quelles sont les personnes qui voudraient à nouveaux habiter ces centre bourgs ? Des gens qui viennent et qui travaillent dans les grandes villes aux alentours, des gens qui voudrait réouvrir un commerce, des ruraux qui prenant leur retraite, chercherait des lieux où ils seraient plus entourés ?

Dans tous les cas, le maire avance, il trouve la manière d'acquérir les maisons qui se vident et que pour le moment personne n'a envie d'acheter. Avec l'assistance de l'Etablissement Public Foncier il peut réserver des biens immobiliers même avant de finaliser les projets. Un projet urbain, même dans un tout petit bourg demande du temps, des avis, des conseils avisés.

Comme premier exemple, le restaurant du centre du Bourg. Il est bien placé et bien agencé avec un balcon sur la rue centrale. L'accueil est chaleureux le plat de jour est fait avec des produits frais, un vrai régal. Ceci n'est pas un hasard, le couple qui dirige la Maison grenouille a été choisi par ses qualités professionnelles et aussi par ses qualités humaines. Le lieu se doit d'accueillir des réunions d'habitants ou des associations, être un lien dans le Bourg. Le couple qui tient le restaurant voudrait s'installer dans le bourg, le Mairie va leur faciliter la tâche, mais ça va au de-là du simple conseil, il s'agit encore une fois d'échange et de lien, si difficile à trouver surtout quand on vient d'ailleurs. Le maire va faciliter le financement du bien, non pas par un prêt bancaire qu'ils auront surement de mal à rembourser mais avec un réseau d'échange de savoir-faire d'artisans et d'habitants de la ville. Le jeune couple investira son argent disponible dans l'achat et l'aménagement de la maison se fera majoritairement par le troc des savoir-faire.

Les maisons ainsi achetées par l'Etablissement Public Foncier sont mises en vente sur le site internet le Bon Coin. Une aide architecturale vient alors avec, qui n'est pas qu'une simple assistance technique mais qui assure aussi un rôle de communication avec les habitants et leur désir. C'est tout ces besoins et ces désirs vont composer un paysage commun.

• PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER

Pérignat-ès-Allier se situe dans le Puy-de-Dôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le village s'étend sur une superficie de 490ha et compte 1 541 habitants appelés Pérignatois. Son altitude moyenne est de 340 m. Pérignat s'est autoproclamée comme la capitale mondiale de l'épouvantail. La commune se situe au sud-est de Clermont-Ferrand. Elle fait partie de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand. La commune est située sur les rives de l'Allier, au sud-est de Clermont-Ferrand, et proche du parc naturel régional Livradois-Forez à environ 6 km. Pérignat-ès-Allier était, jusqu'en 2016, l'une des cinq communes membres de la communauté de communes Mur-ès-Allier. Celle-ci a fusionné le 1er janvier 2017 avec la communauté de communes de Billom-Saint-Dier-Vallée du Jauron pour former Billom Communauté.

• « PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER » OU « PÉRIGNAT-SUR-ALLIER »

Nous trouvons de manière aléatoire deux manières de nommer le village « Pérignat-ès-Allier » ou « Pérignat-sur-Allier ». Au Moyen Âge, le village se nomme « Payrinhac ». (Manuscrit de 1240, en auvergnat (langue d'oc) « nh » est équivalent au « gn » français). Au XV^e siècle, le village prend le nom de « Pérignat outre l'Allier » (de l'autre côté de l'Allier), à la fin de l'ancien régime, c'est le « Grand Pérignat », puis « Pérignat-ès-Allier » au XIX^e siècle. Il existe une polémique sur l'appellation actuelle, « Pérignat-sur-Allier », qui proviendrait d'une erreur d'enregistrement du nom du village à la fin du XIX^e siècle. La mairie appelle son village « Pérignat-ès-Allier ».

Source : Mairie de Pérignat-ès-Allier



Pérignat-es-Allier vue du ciel, 2018, source Géoportail

À la reconquête du centre-bourg de Pérignat-ès-Allier • un projet participatif

La commune de Pérignat-ès-Allier est partie à la reconquête de son centre-bourg avec la ferme intention de rendre les habitants acteurs de cette opération. Le projet a déjà égrainé puisque d'autres communes de Mur-ès-Allier se lancent aussi à la recherche de nouvelles formes d'habitat, moins consommatrices d'espace que la plupart des zones pavillonnaires construites ces dernières années, plus respectueuses des paysages et de l'environnement, plus intégratives (jeunes, personnes âgées, chômeurs...), et redonnant du sens au «vivre ensemble».

La commune de Pérignat-ès-Allier a déjà procédé à la majeure partie des acquisitions foncières et établi un partenariat avec l'OPHIS (bailleur social) pour l'élaboration d'un projet de rénovation. Or, il est vite apparu que le coût financier généré par le portage foncier devenait un obstacle aux ambitions sociales, environnementales et économiques du projet.

C'est dans ce contexte, qu'ont eu lieu les premières discussions avec Patrick Bouchain, architecte engagé pour une architecture HQE : Haute Qualité Humaine. À partir de méthodes qu'il a expérimenté pendant 30 ans en reconvertissant des friches industrielles en lieux culturels, Patrick Bouchain a construit des projets d'habitat en mettant en œuvre des ressources qui ne sont habituellement jamais prises en compte, comme la formation intellectuelle, la capacité de travailler en commun, le savoir-faire d'expériences de vie non valorisées, le temps disponible chez les chômeurs, les immigrés ou les retraités (exemple du quartier Stephenson à Tourcoing).

Avec l'appui de Patrick Bouchain et de son équipe, c'est ce type de projet très novateur que Mur-ès-Allier a initié avec les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre une nouvelle façon de faire de l'habitat sur des espaces en tension et participer à la reconquête du centre bourg ;
- Permettre une mixité sociale et générationnelle qui réponde notamment aux enjeux du vieillissement de la population sur les besoins en logement, et satisfaire aux besoins de diversité des types d'habitat ;
- Promouvoir des activités d'insertion au service du développement ;
- Adapter l'offre de logement aux besoins financiers et fonctionnels de chaque futur habitant en rapprochant la production et la destination ;
- Acquérir une méthodologie de projet qui revête un caractère expérimental destiné à être dupliqué sur d'autres territoires.

Pour mener à bien ce projet, un lieu, défini et lisible pour l'ensemble des habitants, a été ouvert à tous (l'ancienne boulangerie, rue Sainte Agathe, à Pérignat-ès-Allier). Cet Atelier Public d'Architecture deviendra une expérience unique de mise en place d'une permanence architecturale et d'aménagement urbain. Ouvert tous les jours de la semaine, il sera le lieu du projet et de sa mise en œuvre, permettant de passer directement de la demande à sa formalisation et de sa formalisation à sa réalisation. L'Atelier de la Boulangerie sera donc le lieu de tous les projets, mais aussi un lieu de rencontres, de débats et de partage. Tous les sujets, liés de près ou de loin à l'aménagement, au paysage ou à l'architecture, y seront traités sous forme de conversations publiques, de rencontres ou de conférences. Les enfants des écoles participeront également à des activités d'initiation à l'architecture. L'aménagement de l'Atelier de la Boulangerie a permis à des étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand de commencer à travailler sur le projet au cours de l'été 2011. Les études préalables et de programmation seront lancées au cours du 1^{er} semestre 2012.

Source : Le Grand Clermont



Centre-bourg de Pérignat-es-Allier, Septembre 2018, source Liliana Motta



Centre bourg en cours de rénovation



Centre bourg en cours de rénovation

La Boulang' • Résidence d'architectes

Résumé du texte d'Adrien Delay, architecte HMONP, 2016.

CONCLUSION, RÉSULTATS, CRITIQUES

La réflexion amorcée au cours de ce mémoire, porte sur une démarche participative atypique qui se déroule sur le territoire d'une petite commune du Puy-de-Dôme. Cette expérimentation est le résultat d'une réflexion portée par sa municipalité pendant près de dix ans. Elle a été initiée pour traiter les enjeux auxquels doit faire face la commune, qui sont liés aux modes de développement du territoire de ces dernières décennies et par la grande proximité de la commune avec l'agglomération Clermontoise.

Une courte rétrospective sur l'histoire des mouvements participatifs en France a permis de mettre en évidence l'inversion des rôles qui s'est opérée entre les années 1990 et 2000. Passant de mobilisations spontanées des citoyens à une incitation à la participation mise en place par les pouvoirs politiques.

La démarche telle quelle est expérimentée à Pérignat-sur-Allier repose sur le local de résidence ouvert aux professionnels de l'aménagement du territoire : paysagistes, urbanistes, architectes... : La Boulang'. Cette approche propose aux professionnels de vivre, d'habiter les lieux étudiés tout au long de leurs réflexions. Ainsi se crée une proximité (spatiale et sociale) avec l'objet de l'étude d'une part et avec ses habitants d'autre part.

Le suivi de la démarche de la Boulang' sur un an et la participation à des journées thématiques lors de deux des résidences du programme « Habiter Autrement les Centres-Bourgs » ont permis l'identification de différentes limites à prendre en compte dans ce type d'expérimentation.

Quand on aborde le thème de la participation des habitants, on insiste souvent sur l'importance du rôle pédagogique de la démarche pour sensibiliser les habitants. Mais les travaux effectués ont permis de mettre en évidence l'importance de l'attention qui doit être portée à l'accompagnement des municipalités. Les approches participatives ne sont pas encore intégrées à la culture de la société française. Pour changer cet état de fait, les élus au même titre que les habitants, doivent être formés à ces démarches.

Le second aspect mis en valeur par l'étude est l'importance du temps de la démarche. Pour impliquer les habitants dans un processus qui leur est étranger, il est indispensable de leur donner du temps afin qu'ils puissent intégrer tous les composants de leurs espaces habités. Ainsi ils pourront être acteurs, moteurs de ces évolutions.

Dans ce contexte, l'absence du passage à l'acte de construction et le manque de mobilisation de la part des habitants, ne signifie pas nécessairement une absence de résultats. Cela s'explique par l'approche non linéaire de la démarche qui apporte souplesse et adaptabilité, cherchant à produire des changements de fond dans les mentalités. Ainsi les résultats de ce processus ne sont pas manifestes.

La forme prise par la démarche de la Boulang' s'apparente au « projet ouvert » tel qu'il est défini dans l'ouvrage, « Clermont au loin » Suite à la révolution numérique, les distances ont été abolies, permettant la connexion entre les personnes en dépit de leur éloignement. Ce qui a périmé une nouvelle façon de penser en réseaux. Ces dernières années, ce mode de penser a tendance à sortir du cadre strictement virtuel et s'est concrétisé au travers de phénomènes comme les Fab Lab, le coworking, ...

La création de lieux dédiés comme celui de la Boulang' pourrait devenir le pendant de ces phénomènes appliqués au domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, favorisant les échanges entre professionnels mais également citoyens.

La chronique de la Boulang' est disponible sur le site internet :

www.at-delay.fr/index.php/2017/01/26/residence-darchitectes-une-alternative-en-faveur-de-la-participation-des-habitants/



La boulang' à Pérignat, 2016, source Liliana Motta



L'écopole de Pérignat-es-Allier, Septembre 2018, source Liliana Motta

Vendredi 17 aout 2018

Entretien avec Jean-Pierre Buche

Liliana Motta

ECOPOLE

Les projets ne s'arrêtent pas aux projets architecturaux du Centre Bourg, dont il s'agit de restaurer une dizaine de logements. La commune a pris en main la restauration d'une ancienne carrière de 140 hectares qui était exploitée depuis 60 ans (arrêt d'activité en 2017).

La carrière exploitait du gravier alluvionnaire pour faire du béton. L'ancienne carrière dénommée aujourd'hui projet Ecopole se trouve juste à la sortie du village, très bien placé face à Clermont-Ferrand et divisée en deux espaces. L'un d'entre eux est devenu un espace de production aujourd'hui : le maire permet à une jeune femme de faire sa première expérience d'exploitation maraîchère. Ses légumes sont vendus au restaurant du bourg, la Maison Grenouille, pour la restauration mais aussi en panier pour les particuliers.

Dans la première partie, un grand monticule central a été installé, construit avec des terres végétales excavées pour l'exploitation de la carrière. Cette élévation qu'on peut escalader à pied donne une vision en hauteur de la totalité du site et aussi de la partie située de l'autre côté de la route, constituée principalement d'un lac.

Le site pourrait accueillir 100 000 personnes sur 140 hectares. Un parking aménagé par les carriers peu permettre d'accueillir les premiers visiteurs.

Le deuxième espace accessible par un tunnel sous la route, est magnifique. Il s'agit d'un grand plan d'eau 50 hectares d'eau, comme un lagon d'un pays exotique entouré d'une végétation spontanée et d'une végétation plantée, principalement des fruitiers. La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) suit de près la population des oiseaux, apparemment plus de 300 espèces ! recensées depuis 2001.

La ville a répondu à un appel à de manifestation d'intérêt avec le projet des carrières au projet Paysage Territoire Transition, Plante et Paysages. L'expérience ne demande qu'à continuer. Il envisage la construction d'un bâtiment biosourcée, servant d'accueil du public et qui pourrait aussi être un espace de travail partagé et un lieu d'étude et de réflexion sur les questions environnementales.

L'association Hamosphère lui a proposé sa collaboration pour mener réflexion sur la réversibilité d'un lieu anthropisé, comme c'est le cas de cette ancienne carrière. (Hamosphère / Mairie / Place de la mairie La Boissière sur Evre. 49110 Montrevault sur Evre)



L'écopole de Pérignat-es-Allier, Septembre 2018, source Liliana Motta

Ecopole • La Voie verte

Mairie Pérignat-ès-Allier

Ce projet, initié par la région Auvergne, a pour objectif principal de réaliser un cheminement continu le long de l'Allier et de permettre ainsi aux amateurs de nature d'aller à pied ou à bicyclette, de la source à l'embouchure. Pour ce qui concerne notre territoire, les études pré-opérationnelles ont été financées par le Grand Clermont et elles sont aujourd'hui terminées. Entre Authezat au sud et les Martres d'Artière au nord, une vingtaine de kilomètres ont été ainsi identifiés et leur réalisation chiffrée. Cet itinéraire, qui se veut le plus intégré possible dans un environnement naturel, utilise en grande majorité des sentiers déjà existants mais certains tronçons devront ponctuellement être créés pour assurer une continuité au plus près de la rivière.

Avec la réalisation de la voie verte, le Grand Clermont veut donner un signe fort de sa volonté de faire de l'Allier un axe de développement majeur de notre territoire. Avec l'arrivée à échéance de l'arrêté d'exploitation des carrières par le GIE de Bellerive, la réhabilitation du site, plus connu sous le nom d'Ecopôle, s'engage dans un tournant décisif. En effet, il s'agit pour les deux communautés de communes Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté, réunies au sein du SEAT (Syndicat d'études et d'aménagement touristique), de définir les grandes orientations concernant le fonctionnement de ce site, identifié par le Grand Clermont comme un des deux grands pôles structurants sur la voie verte (avec le domaine de Chadieu à Authezat). La protection de la ressource en eau étant un postulat incontournable à toute action, les activités envisagées se précisent. Ainsi, de nombreux aménagements ont été réalisés avec le concours de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et des carriers (hauts fonds, observatoires, plantations, sentiers, platelages, ...). Tous visent à favoriser le développement de la faune et de la flore aquatique, ou des zones humides, tout en permettant la fréquentation par le public, y compris pour des activités de pêche sur un secteur défini.

À l'est du RD 1, reliant Pérignat à la Roche Noire, une activité de maraîchage portée par la régie de territoire s'organise. Trois terrasses ont été aménagées et les premiers légumes ont été récoltés. Une étude conduite par des élèves ingénieurs de Vetagrosup a également montré la faisabilité de l'installation d'un agriculteur biologique. Cette installation, outre l'activité économique qu'elle peut générer, permettrait également un entretien des espaces par le pâturage avec une action qui paraît prometteuse sur la maîtrise de la Renouée du Japon.

Enfin, la construction d'une maison de site, en lien avec le statut de pôle structurant de la voie verte, est en projet. Cette dernière serait destinée à l'accueil du public mais aussi à abriter les bureaux d'associations à vocation environnementale au sein d'un espace de travail partagé. Par le revenu des locations, cette option permettrait ainsi de contribuer au financement du fonctionnement du site. Sur ce dernier point, un très important programme d'actions à mettre en œuvre sur le Val d'Allier, a été élaboré à partir des conclusions de l'étude sur la rivière, étude à laquelle ont participé de nombreux acteurs locaux parmi lesquels se trouvaient bon nombre d'élus Pérignatois. Ce programme fait l'objet d'une demande de financement européen (programme LEADER) qui nous permettra de bénéficier de subventions importantes pour l'équilibre du budget de l'Ecopôle, tant en investissement qu'en fonctionnement.

Après des années d'exploitation, la nature va pouvoir reprendre ses droits sur cette grande partie de notre territoire. Logiquement positionné par le Grand Clermont comme un pôle majeur et structurant de la voie verte le long de la rivière Allier, le site de l'Ecopôle est une priorité pour le développement de notre territoire. Par ses atouts environnementaux touristiques et économiques mais aussi en termes de cadre de vie pour les populations locales, il constitue une opportunité essentielle pour l'avenir de nos communes.



L'écopôle de Pérignat-es-Allier, Septembre 2018, source Liliana Motta

Le projet d'aménagement et de développement durable

Réalisé par Descoeur F & C, architectes
49 rue des Salins, 63000 Clermont Ferrand
Tél : 04 73 35 16 26 • fax : 04 73 34 26 65 • E-mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

PRÉSERVATION DES PAYSAGES ET DE L'ENVIRONNEMENT

La rivière Allier et sa forêt alluviale constituent une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (couloir de migrations ornithologique, zone de nidification des espèces). Le Plan Local d'urbanisme, par un classement N, prend en compte la préservation des paysages et de l'environnement. C'est également un site répertorié au réseau Natura 2000, réseau Européen qui doit permettre d'assurer la protection et la mise en valeur de la faune et la flore sauvage au titre de la directive Habitat. En outre, le sous-sol représente une réserve en eau potable importante pour l'agglomération clermontoise captée en aval. En appui de Natura 2000 et de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, la volonté politique est de développer une zone Ecopôle.

L'analyse de l'état de l'environnement met en évidence des qualités paysagères avec un intérêt floristique et faunistique important, en particulier dans le secteur Sud le long de l'Allier. Ce territoire peut développer une entité écologique forte. Dans le cadre de la réhabilitation des carrières, une étude d'aménagement à vocation environnementale, pédagogique, et touristique est conduite. Celle-ci se fait en liaison avec les deux EPCI de Murs-ès-Allier et Gergovie-Val-d'Allier. Le Grand Clermont a retenu cette zone dite de l'écopôle comme espace stratégique de projet. Commune de Pérignat-ès-Allier Projet d'Aménagement et de Développement Durable. La mise en valeur de cet environnement est d'intérêt général et concourt à l'objectif de Développement Durable (article L110-1 du Code de l'Environnement). Par ailleurs, la commune souhaite préserver la qualité de son site et maintenir l'extension du village dans les limites de ses structures paysagères. En étant attentif aux perceptions du village, la volonté est de le maintenir dans un écrin végétal. Des éléments structurants viennent en complémentarité des zones N qui sont des espaces essentiellement boisés et classés. Il y a une volonté particulière de maintenir une limite végétale le long de la Lichère, du Macarot et la Sagne afin de préserver l'intérêt de la perception paysagère du village en venant de Cournon.

La transformation de l'Écopôle • Pérignat-ès-Allier

Marc Boinet, Rural Combo

C'est quoi : une ancienne carrière alluvionnaire transformée en espace naturel et agricole expérimental

À qui : SEAT (Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique), SBC (Société des Basaltes du Centre, anciens exploitants du site) et multiples propriétaires privés.

Où : Pérignat-ès-Allier et La Roche-Noire (63)

Quelle taille : 140 Ha

Qui gère : SEAT, LPO, Régie de territoire des 2 rives, Pêche & Nature du Val d'Allier, Îlot Paysan

Qui accompagne et programme : Association Rural Combo et agence Vous Êtes d'Ici

Depuis : avril 2019

L'activité industrielle cesse et le site s'ouvre au public en : 2017

Mais la renaturation écologique des gravières démarre en : 2001

Le site a été aussi : un espace agricole, le château du compositeur Georges Onslow, un site d'extraction artisanal et familial, un site d'extraction industriel

Il s'y passe : des promenades, de la pêche, du maraîchage biologique, de la production de variétés céréalières anciennes, de la renaturation et de la gestion environnementale, des activités associatives, pédagogiques et d'insertion



L'Écopôle de Pérignat-ès-Allier, Septembre 2018, source Liliana Motta

Le maire de Pérignat-ès-Allier, Jean-Pierre Bûche, nous a contacté en 2018 en se demandant si notre méthode de travail pouvait permettre de déverrouiller certains blocages de son projet d'Écopôle du Val d'Allier. Il connaissait Patrick Bouchain pour avoir déjà travaillé avec lui sur sa commune et ils avaient mis en place ensemble une permanence architecturale. Son projet de transformation d'anciennes gravières industrielles le long de l'Allier en site naturel et agricole expérimental tire sa force de son côté ouvert et multi-acteur. C'est aussi ce côté qui le rend très complexe et a motivé l'expérimentation de nouvelles méthodes de faire ensemble.

Le site est géré et appartient principalement à un syndicat intercommunal, le SEAT, dont les communes ne sont pas sur les mêmes EPCI et dont chacune se prévaut d'orientations politiques différentes : l'une plutôt pour un développement environnementaliste et l'autre de loisirs. Dans les faits ces deux intercommunalités ne commencent réellement à s'approprier le projet qu'après 15 années de travaux de génie écologique portés par la Ligue de Protection des Oiseaux en partenariat avec les anciens carriers, qui transforment progressivement ce site industriel en bijou écologique aux portes de la métropole Clermontoise.

Ces 20 dernières années plusieurs projets politiques se sont succédés à l'image de la société. D'une base de loisir où l'on aurait pu passer son permis bateau à un pôle touristique régional dédié à l'environnement, l'Écopôle du Val d'Allier est aujourd'hui un projet plus humble qui cherche à structurer et donner une cohérence d'ensemble aux trois piliers sur lesquels il s'appuie : les activités sociales, environnementales et alimentaires, chacune expérimentant de nouvelles façons de faire à la recherche d'un bon sens partagé.



L'écopole de Pérignat-es-Allier, Septembre 2019, source Aurianne Albert

Entre préservation et ouverture

Et les enjeux sont de taille :-

Situé juste en amont des puits de captage d'eau potable de la métropole, l'Écopole et ses milieux jouent un rôle immédiat dans la préservation de la ressource en eau. Après la canicule de cet été qui a ruiné des récoltes et où plusieurs plans d'eau ont dû interdire la baignade à cause des cyanobactéries, le site a concentré de nombreux regards. La qualité de l'eau des étangs attire des baigneurs et des habitants en quête d'espaces de fraîcheur, notamment des groupes issus de quartiers défavorisés de la métropole et qui, par leurs usages festifs du site, ne sont pas les bienvenus pour tout le monde, provoquant des réactions de la part de certains pêcheurs, promeneurs ou observateurs de la biodiversité.

Ce qui va faire évoluer le projet dans les prochaines années et qui ne met pas tout le monde d'accord c'est la future Voie Verte le long de l'Allier qui va la traverser et avec elle des dizaines de milliers de touristes à vélo. Ce projet qui va passer en phase opérationnelle avec les premiers terrassements début 2020, fait miroiter à certains élus des retombées économiques non négligeables, et invite du même coup à orienter le projet vers une destination commerciale au détriment du travail de génie écologique effectué jusqu'ici.

Le seul point qui fasse consensus c'est peut-être le projet alimentaire qui se concentre sur une fraction du site, l'espace Champmot, séparé de la zone naturaliste par une route départementale. Depuis deux ans des nouveaux maraîchers viennent essayer leur activité grâce à l'association Îlot Paysan qui leur met du matériel à disposition. La terre maraîchère quant à elle est rapportée au fur et à mesure pour remettre en culture ces sols hyper compactés. En plus des espaces de test agricole, une ferme agroécologique expérimentale est en train de voir le jour, soutenue par le Grand Clermont et le PNR du Livradois-Forez dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial.



La permanence de l'Ecopôle : La Fourmière, Pérignat-es-Allier, Mai 2019, source Marc Boinet



La fin de l'Époulevantail, Ecopolys, Ecopole, Juin 2019, source Céline Montagne

Apprendre à faire ensemble

Tous ces projets se rencontrent sur un site au potentiel énorme mais à la gouvernance fragile. Chacun y projette ses désirs d'usage, voulant profiter du fruit du travail de renaturation tant il est exceptionnel.

Les pêcheurs, les baigneurs et les promeneurs, les associations locales et les habitants du territoire, les élus de tous bords et de tous niveaux administratifs, tout le monde y va de sa vision mais n'a pas le temps ou les outils de la médiation.

N'est-il pas possible de faire cohabiter ces usages ? De se mettre d'accord pour une stratégie commune et de l'appliquer ? De laisser de la place à ceux qui font effectivement le projet, les acteurs de terrain, tout en respectant les objectifs partagés ?

Voici la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage que l'on a accepté derrière un intitulé beaucoup plus pragmatique, celle de l'élaboration d'un plan guide des aménagements architecturaux et paysagers, comme un prétexte pour masquer le fondement de tout projet collectif : la gouvernance et la médiation.

Depuis avril, deux avancées majeures font la preuve de la méthode et créent un socle de confiance sur lequel nous nous appuyons. Au mois de juin nous avons fait sortir de terre un premier bâtiment pour les maraîchers à partir des ressources minimales disponibles, celui-ci vient jeter une base physique et théorique qui attire le regard, invite à la visite et à se regrouper pour envisager la suite. Au mois d'octobre, après avoir réalisé des entretiens avec tous les acteurs, des temps de rencontre et de concertation, un scénario partagé a vu le jour et a été validé en réunion de co-pilotage : l'Ecopole comme projet public d'intérêt général, porté et financé par le public.

Maintenant que nous avons une base commune sur laquelle s'appuyer il s'agit de rendre concret ces engagements politiques : intégrer la métropole Clermontoise et le Conseil Départemental dans le SEAT, et définir une nouvelle gouvernance qui intégrerait les acteurs de terrain gestionnaires mais aussi les usagers les chercheurs et les partenaires. Il s'agit aussi, pour répondre aux aspects pragmatiques de la mission, de définir une stratégie d'aménagements physiques qui puisse appuyer cette nouvelle gouvernance et lui donner une expression matérielle.

Investir dans le territoire ensemble

Zone Pilote d'Habitat • Pérignat-ès-Allier

Baptiste Furic, Rural Combo

C'est quoi : un bâtiment public

Où : Pérignat-ès-Allier (63)

Quelle taille : 200 m²

Qui accompagne : Association Rural Combo

Depuis : en avril 2019

Quelle technique : ITE terre-paille

Isolation Thermique par l'Extérieur

Intégration du Temps et de l'Ergonomie

Intégration du Territoire dans l'Expérimental

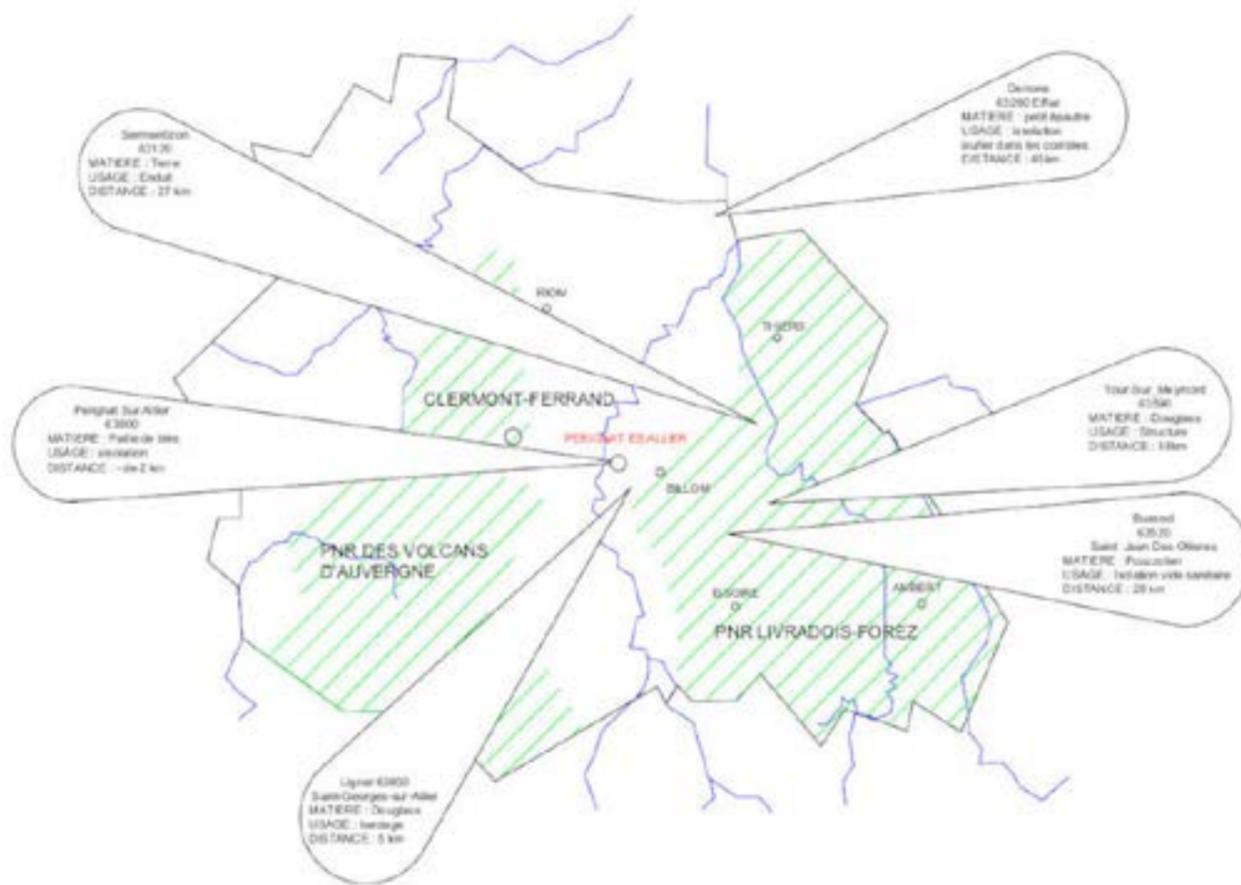
Qui réalise : les services techniques de la mairie

Plusieurs points de départ :

Premièrement la promesse électorale de démolir un bâtiment accolé à l'église afin de dégager la venelle des remparts, bâtiment qui a successivement été une pharmacie, un salon de coiffure, une bibliothèque municipale et enfin, ces derniers mois, une permanence architecturale.

Le second point de départ est le Plan Climat de la mairie qui l'invite à trouver les moyens de rénover ses bâtiments trop consommateurs en énergie. Parmi ces bâtiments s'il y a la bibliothèque de l'école primaire, un préfabriqué des années 60 en métal de bonne qualité constructive mais sans isolation et très difficile à chauffer. Ce bâtiment a été choisi pour accueillir la bibliothèque municipale en quête de nouveaux locaux.

Le troisième point de départ c'est la volonté de la mairie d'expérimenter de nouvelles façons de faire en interne avec ses services techniques. Elle cherche à valoriser son personnel sur des travaux et des savoirs faire aux résultats plus visibles que les questions d'entretien courant, par la mise en œuvre de matériaux locaux sains et écologiques.



Résilience d'un territoire : provenance des matériaux mis en œuvre, Novembre 2019, source Baptiste Furic



Photos du chantier, Août 2019, source Baptiste Furic



Photos du chantier, Août 2019, source Baptiste Furic



Lorsque nous avons rencontré la mairie elle nous a présenté son projet de rénovation thermique de la nouvelle bibliothèque par ses services techniques. Le procédé qui leur semblait accessible, en termes de tarif et de facilité de mise en œuvre, était la pose d'un bardage extérieur en PVC et polyuréthane extrudé.

Nous avons suggéré plutôt de valoriser la terre et la paille locales qui, par leurs coûts très faibles, permettait d'investir dans la formation des techniciens et le temps passé à la mise en œuvre.

Ce projet était un défi car il fallait faire changer les mentalités par rapport à ces matériaux qui ont une mauvaise réputation, héritage des trois petits cochons.

Aujourd'hui le chantier d'ITE est presque fini, nous sommes en train de travailler au réemploi de vitrages pour remplacer et rendre plus performantes les fenêtres existantes. L'ancienne bibliothèque est en cours de démolition sélective et certains de ses matériaux vont être réemployés pour la rénovation d'un autre situé en face. Ces premiers projets nous ont permis d'établir une relation de confiance avec la mairie et ses services techniques et de commencer à faire changer les mentalités sur la valorisation des matériaux bio-sourcés, géo-sourcés et de réemploi, en vue de commencer à en structurer les filières sur le territoire.

Ancien collège de Billom •

Ouverture réciproque

Emmanuelle Guyard, Rural Combo

C'est quoi : un bâtiment public

À qui : la ville de Billom

Où : Billom (63)

Quelle taille : 7500 m²

Qui gère : Association Rural Combo

Depuis : en 2018

Mais le bâtiment existe depuis : 1564

Et a été aussi : le premier collège jésuite de France, une école militaire, un collège public, une friche

Il s'y passe : des visites, des rencontres, du chantier, des repas, de premières fêtes, des ateliers créatifs, des résidences, des cours de danse, des réunions, des expositions, des projections pour demain ...

Dans le bourg de Billom (63), se trouve le premier collège jésuite construit en France, en 1564. Ses 7500m² et sa cour carrée ont connu sur 500 ans l'invention de l'enseignement jésuite, une école d'enfants de troupes, un collège public et ses dortoirs, et pendant ses années de friche, un investissement associatif, des travaux avortés, et une occupation sauvage ... Depuis 25 ans, ce monument historique est fermé au public faute de moyens nécessaires à sa rénovation. Mais récemment des travaux d'urgence ont été effectués, et les élus s'interrogent sur sa possible réouverture. Une rencontre avec Patrick Bouchain et la Preuve par 7, et avec l'association Rural Combo fait naître une nouvelle idée : imaginer une occupation de l'ancien collège presque tel quel, par l'installation d'une perm' et de sa concierge sur trois ans.

C'est un lieu qui a une certaine âme, il est précieux, pas juste parce qu'il est inscrit aux monuments historiques, mais parce que dans l'imaginaire collectif il compte pour beaucoup de gens. La première fois que je l'ai visité, je me suis dit "mais il faut tellement faire quelque chose ici". J'arrive à me l'imaginer rempli, plein de gens, et avec une belle énergie. On n'en est pas si loin, il est pas en si mauvais état. Cela donne vraiment envie de le prendre en main, de se le réapproprier et d'en faire quelque chose.

Je parle de mon échelle parce que je suis là depuis mars, mais c'est un vieux combat pour plein de gens qu'il se passe quelque chose ici. Depuis toujours, cet endroit est un espace de transmission : celle du maître à l'élève, de l'individu au collectif, d'une génération à une autre. Et chaque génération d'occupants l'a transformé. Ce n'est pas un patrimoine figé, certains auraient préféré que la chapelle du 16e n'ait pas été entre-solée par les militaires du 19e, d'autres que les squatteurs des années 2002 n'aient pas abimé les doubles-vitrages en pvc des années 2001...

Dire que personne ne peut plus entrer dans un bâtiment qui a accueilli des milliers de personnes pendant 500 ans parce qu'aujourd'hui il n'est plus aux normes, c'est triste. Pourquoi ne pourrait-on pas trouver le moyen d'habiter le patrimoine ? Rebrancher l'eau, l'élec', inviter des amis, improviser une cantine dans la cour, une brocante, un escape game dans la cave, un atelier de potier. Cet endroit n'est pas en sucre : si l'idée c'est qu'on puisse le transmettre à notre tour, alors autant qu'il reste en vie, en mouvement, à l'air libre.



Survol de Billom, en avion avec l'Aéro-club d'Ambert, août 2019, Rural Combo



Reportages sonores en libre écoute pendant les journées du patrimoine, septembre 2019, photo Nicolas Anglade

Ouvrir les négociations

Alors on pousse une porte, on voit qui entre. La place est libre alors serait-il possible de la prendre sans la confisquer à d'autres ? Faisons un pari, un prétexte pour expérimenter une autre forme de gouvernance, non dominante, féministe, anticapitaliste, sociale, inclusive, joyeuse, écologique, radicale, inventive ? Le travail du commun, l'école de l'autogestion.

Cela n'arrivera pas en un jour, il va falloir prendre le temps de l'expérimentation. Apprendre ensemble, intimement, à déconstruire nos réflexes hiérarchiques. Et c'est jusque dans le personnel, l'intime, que le chantier va devoir avoir lieu !



→ lapreuvepar7.fr ←

contact@lapreuvepar7.fr

15 rue Moussorgski, 75018 Paris

Novembre 2019